



REPUBLIQUE DU BENIN



DOSSIER DE PRESELECTION  
(RELANCE)

AMI N° *4.99*...../19/PR/ANAEMR/PRMP/OMIDELTA/SPM/S-PRMP du *24/07/19*

**Elaboration du Plan de communication pour la Gestion  
Intégrée des Ressources en Eau dans le delta de l'Ouémé**

**Autorité contractante : Agence Nationale d'Approvisionnement  
en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMR)**

**Source de financement : Royaume des Pays-Bas**

**Gestion : 2019**

**Accord de financement : RSG 0123375**

**Juillet 2019**

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (RELANCE)

AMI N° 4.99...../19/PR/ANAEPMR/PRMP/OMIDELTA/SPM/S-PRMP du 24/07/19

### Elaboration du Plan de communication pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le delta de l'Ouémé

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du plan de passation des marchés de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural (ANAEPMR) sur le portail des marchés publics du Bénin (<https://marches-publics.bj>) le 08 mai 2019.
2. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Royaume des Pays-Bas, afin de financer *le Programme OmiDelta Guichet « CAA - Acteurs Etatiques »*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatives à la *sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration du Plan de communication pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le delta de l'Ouémé*.
3. Les prestations relatives à la mission d'élaboration du Plan de communication pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le delta de l'Ouémé comprennent :
  - a. La définition des grands axes et des objectifs du Plan de communication, en concertation avec les principaux acteurs de mise en œuvre ;
  - b. La définition des outils/canaux et messages de communication adaptés aux différentes cibles ;
  - c. L'élaboration de la méthodologie pour la mise en œuvre des actions du Plan de communication ;
  - d. La définition d'un dispositif organisationnel pour la mise en œuvre du Plan de communication.
4. La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural invite les consultants intéressés à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (curriculum vitae faisant ressortir les diplômes, les

expériences acquises, les missions réalisées, les employeurs, les périodes de réalisation avec précision de la durée, les expériences dans des conditions semblables, etc.) et les preuves relatives à ces expériences. **Seules les expériences et diplômes prouvés seront pris en compte.**

5. Une liste d'au moins trois (03) et de sept (07) candidats au plus présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *« de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) »*.

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère
<b>1. Diplôme</b>	
1.1. Etre titulaire d'un diplôme de BAC+3 au moins en Communication ou dans une discipline similaire. <b>ELIMINATOIRE</b>	
<b>2. Nombre d'années d'expérience</b>	<b>20</b>
2.1. Nombre d'années d'expérience dans le domaine de la communication : - <b>20 points</b> pour une expérience supérieure ou égale à 10 ans - <b>15 points</b> pour une expérience supérieure ou égale à 05 ans et inférieure à 10 ans - <b>00 point</b> pour une expérience inférieure à 05 ans	20
<b>3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations</b>	<b>80</b>
3.1. Nombre de missions d'élaboration de plan de communication tous secteurs confondus au cours des dix (10) dernières années : <b>15 points par mission pour un total de 45 points pour trois (03) missions au moins</b>	45
3.2. Nombre de missions de conception et de production d'outils de communication pour le développement au cours des dix (10) dernières années : <b>7,5 points par mission pour un total de 15 points pour deux (02) missions au moins</b>	15
3.3. Nombre de missions de réalisation de films documentaires ou reportages TV au cours des dix (10) dernières années : <b>05 points par mission pour un total de 10 points pour deux (02) missions au moins</b>	10

3.4.	Nombre de mission d'élaboration de plan de communication dans le secteur de l'eau ou de l'environnement en général au cours des dix (10) dernières années : <b>05 points pour une (01) mission au moins</b>	05
3.5.	Nombre de mission d'animation d'ateliers ou séminaires dans un processus participatif et multi acteurs au cours des dix (10) dernières années : <b>05 points pour une (01) mission au moins</b>	05
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

**NB** : La note totale minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) ni supérieur à sept (07).

En cas d'égalité de score, la priorité sera donnée aux consultants qui auront réalisé plus de missions d'élaboration de plan de communication dans le secteur de l'eau ou de l'environnement en général.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principal du Hall des Arts et des Loisirs de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, 04 BP 1412 Cotonou, Tél : (229) 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06, Email : maadjovi@presidence.bj et aux heures suivantes de 08 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, heure de Cotonou.*
7. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.
8. L'original et les copies de la manifestation d'intérêt doivent être placés sous pli fermé portant clairement la mention « **MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU DANS LE DELTA DE L'OUEME** ».
9. La durée de prestation du consultant individuel est estimée à **25 homme-jours** pour une durée totale de la mission de 60 jours calendaires. La période prévisionnelle de démarrage de la mission est **Septembre 2019**.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en trois exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR),*

*Gbégamey, en face de l'entrée principal du Hall des Arts et des Loisirs de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR 04 BP 1412 Cotonou, Tél : (229) 21 30 02 36/69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06, Email : maadjovi@presidence.bj au plus tard le...07.../...08.../2019 à 10 heures 00, heure de Cotonou.* Les manifestations d'intérêt seront ouvertes le même jour à 10 heures 30 mn dans la salle de réunion du troisième étage au siège de l'ANAEPMR.

Cotonou, le 24/07/19

**La Personne Responsable des Marchés  
Publics de l'ANAEPMR**



**Maurice C. ADJOVI**